

Échos de l'Île



Bulletin régional
d'information de l'AREQ

Île de Montréal • Janvier 2011
Volume 9, numéro 2

Solidarités intergénérationnelles



Lise Labelle

Le qualificatif **intergénérationnel** a commencé à circuler dans les milieux de l'éducation et de l'action communautaire il y a une vingtaine d'années. Il est apparu au dictionnaire vers 2005. Au début, quand on parlait d'intergénérationnel, il était toujours question de personnes d'expérience qui accompagnaient des plus jeunes dans

l'apprentissage d'un métier ou d'une profession, d'aînés qui se rendaient disponibles pour accomplir des tâches auprès des enfants comme l'aide aux devoirs, la narration de contes et de légendes, le soutien aux arts, etc.

De nos jours, avec la longévité des êtres humains dans notre société occidentale, nous sommes appelés à vivre dans un milieu où plusieurs générations se côtoient et où des solidarités doivent se créer pour que l'harmonie règne.

Vous avez sûrement remarqué comment les aînés ont le dos large lorsqu'on veut faire passer des mesures impopulaires. *Le tsunami gris va emporter le système de santé. Le vieillissement de la population est la cause de l'augmentation des dépenses en santé. Les finances publiques vont mal parce que les baby boomers sont partis avec la caisse. On paie trop de taxes, trop d'impôts, faisons disparaître les syndicats, ça va coûter moins cher, etc.*

Vous avez tous lu ou entendu ces inepties. Elles ont été affirmées par des politiciens qui, pour arriver à leurs fins, ne craignent pas de soulever la génération des travailleurs actuels contre les retraités qui ont déjà beaucoup donné. Elles sont reprises par des jeunes qui ont

oublié leur cours d'histoire nationale concernant les acquis de la Révolution tranquille, ou, qui n'ont jamais appris cette partie de notre histoire.

Que faire?... Redresser le tir à chaque occasion qui nous est présentée. Lorsque nous rencontrons des gens des générations X et Y, nous pouvons leur rappeler que les salaires et les acquis sociaux (garderies, congés parentaux, équité salariale, etc.) dont ils bénéficient aujourd'hui ont été obtenus grâce à des luttes syndicales.

Nous pouvons affirmer sans gêne que les aînés sont très majoritairement en excellente santé et qu'ils ne sont pas la cause de l'augmentation des dépenses en santé, mais que c'est plutôt le coût exorbitant des médicaments (à cause du lobby des compagnies pharmaceutiques) qui hausse la facture de la santé au Québec. Dans un prochain numéro de *Quoi de neuf*, vous pourrez prendre connaissance des résultats d'une enquête effectuée par l'AREQ auprès de 3 000 personnes et à laquelle 1 600 d'entre elles ont répondu. Vous trouverez des statistiques très significatives qui vous aideront à faire la démonstration que les aînés actuels, loin d'être un poids pour la société, représentent la génération la plus en santé que nous ayons connue et celle qui va laisser le plus important héritage aux générations qui suivent. C'est aussi celle qui continue à faire tourner l'économie en consommant biens et services et en payant taxes et impôts.

Nous pouvons aussi dire et redire que notre retraite est du salaire différé et que nous ne sommes pas responsables de la mauvaise gestion des contributions que nous avons versées au gouvernement durant notre carrière.

Enfin, ce n'est pas en suscitant de la grogne chez les jeunes contre les aînés, comme les *think thank* de la pen-



Sommaire

Billet de la présidente 1 - 2

Mot de la coordonnatrice 3

ÉCHOS DE NOS ACTIVITÉS.... 4 - 14

 Tournoi de golf

 Rencontre régionale

 Un succès

 Le Parlement des Sages

 Les îles flottantes

 Tournée de l'Exécutif national

 Indexation (Journée des aînés)

 Conseil national

PROJETS 15 - 17

 Les arts visuels

 Le CASP

 Grande campagne publique

 Le CCF

 Le Jour de la terre 2011

 Le 25^e (encart)

 Convocation à l'assemblée générale régionale

LA VIE DANS LES SECTEURS. 18

 Capsule : AREQ en action

INFO..... 19

 Questions sur les assurances

 Les rendez-vous annuels

 Capsule : Les assemblées générales sectorielles

 Capsule FLG

RÉFLEXION..... 20

 Ma vie à la retraite

 Le coût des médicaments

 La démocratie à l'AREQ

Chronique Informatique..... 23

Chronique Desjardins..... 24

(suite de la page 1)

sée néolibérale tentent de faire depuis quelque temps, que nous aurons une société où régnera l'harmonie, mais c'est plutôt en CRÉANT DES SOLIDARITÉS INTERGÉNÉRATIONNELLES.

Le 5 novembre dernier, une nouvelle Alliance sociale est née. Elle est constituée d'un regroupement de centrales syndicales dont la CSQ à laquelle nous sommes affiliés. L'Alliance sociale affirme qu'un autre Québec est possible... J'aime y croire. Et vous?... C'est un dossier à suivre.

Comme ce billet vous parviendra un peu avant le temps des fêtes, je profite de cette occasion pour vous souhaiter ainsi qu'aux membres de votre famille un Noël d'amour, de paix et de joies familiales. Que l'année 2011 soit pour chacun de vous une année remplie de bonne santé qui vous permette de réaliser vos projets.

Lise Labelle
Présidente régionale

Responsable : Lise Labelle

Coordonnatrice : Jeannine Ménard

Équipe de rédaction : Lise Labelle, Gaétane Lebel-Fillion, Jeannine Ménard, Luc Brunet, André Pelletier, Lise St-Pierre

Collaborateurs à ce numéro : Marie Barrette, Lise Blais, Luc Brunet, Louis-Georges Boissy, Johanne Clément, André Fleurant, Richard Gauthier, Véronique Gauthier, Jean-Paul Jacques, Micheline Jourdain, Viviane Lacroix, Gilles Lagacé, Michel Lanctôt, Micheline Latreille, Denise Marcotte, Edmond Pauly, Sonia Trépanier.

Révision linguistique : Louise Chevrier



Région Île de Montréal (06)

Conception et infographie :

Rive-Sud Typo Service inc.

Prochaine publication :

mai 2011

Date de tombée : 18 mars 2011

Tirage : 6 600 copies

Pour une plus grande clarté, la forme masculine utilisée dans ce bulletin désigne aussi bien les femmes que les hommes.



Mot de la coordonnatrice



Jeannine Ménard

Lorsque *Échos de l'Île* vous parviendra, nous serons à quelques heures de Noël et il est fort probable que la nature aura revêtu son blanc manteau. Tout prendra un air de fête: les sapins illuminés, les lumières scintillantes, les cadeaux emballés, la musique appropriée, l'odeur des tourtières, de la dinde, des beignes, du sucre à la crème,... Mes papilles gustatives salivent déjà! Ce sera l'échange des vœux de circonstance. J'anticipe ces moments en vous souhaitant Joyeux Noël et Bonne Année!

Que nous réserve l'année 2011? Elle sera, pour une certaine partie, à l'image de ce que nous en ferons. C'est comme pour le bonheur, chacun en est son propre artisan.

Activités de l'automne 2010:

- ❁ L'année aréquienne 2010-2011 a débuté avec le tournoi de golf au bénéfice de la FLG. Ce fut un succès comme en témoigne le rapport qu'on peut lire aux pages 4 à 6.
- ❁ En septembre, une belle expérience vécue par une membre de la région au Parlement des Sages.
- ❁ Le dîner causerie pour hommes, une première au niveau régional, a suscité un tel intérêt qu'on peut espérer voir l'expérience répétée.
- ❁ L'activité « Journée des aînés » célébrée en octobre, avait une couleur particulière: rafraîchir la mémoire de nos représentants politiques en ce qui concerne l'indexation de nos rentes de retraite. Un compte rendu intéressant permet de voir les démarches accomplies par un grand nombre de secteurs.

- ❁ Nos élus, aussi bien à la présidence régionale que sectorielle, ont vécu, en octobre dernier, un Conseil national enrichissant.
- ❁ La rencontre régionale de même que la tournée de l'Exécutif national, deux activités qui ont comblé les attentes des participants.

De beaux projets pour 2011 :

- ❁ Une fête pour les 25 ans de l'AREQ-Montréal;
- ❁ Des expositions planifiées par le comité des arts visuels;
- ❁ Dessert-causerie organisé par le CCF à l'occasion du 8 mars;
- ❁ Une conférence sur un sujet brûlant de l'actualité: la situation du français à Montréal;
- ❁ Une grande campagne: Notre système de santé, on l'a à cœur;
- ❁ Célébration du Jour de la terre;
- ❁ Les deux congrès de 2011 à Québec;
- ❁ Des activités offertes par certains secteurs.

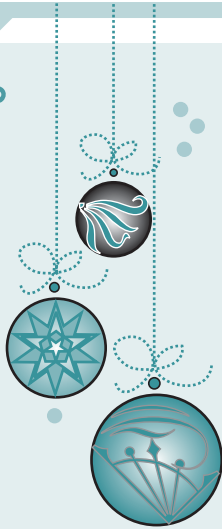
Il est toujours intéressant de voir comment les membres de l'AREQ vivent leur retraite et l'auteur de l'article sur ce sujet mène une vie bien remplie.

Des capsules d'informations, des dates à inscrire à l'agenda et deux chroniques complètent ce numéro.

Le billet de la présidente régionale portant sur les solidarités intergénérationnelles et l'article intitulé *La démocratie à l'AREQ* retiennent notre attention sur des sujets d'actualité. La préparation aux congrès qui se tiendront à Québec du 30 mai au 2 juin 2011 est importante et notre association a besoin de personnes intéressées à s'y engager afin de continuer à la faire évoluer.

Jeannine Ménard
Secteur Pointe-aux-Trembles (06-J)
Coordonnatrice de l'équipe de rédaction

Encore une fois



Bénévoles: Micheline Schinck, Diane Boulet, Hélène Désilets, Denis Bergeron, Thérèse Poirier-Labossière, Monique Lalonde-Hazel, Danielle Wolfe, Gaétane Lebel-Fillion, Rita Jalbert et Richard Cardinal. N'apparaît pas sur la photo, Micheline Latreille.

Par une chaude journée de fin d'été, 140 golfeurs répondirent au coup de départ simultané au Club de golf de L'Épiphanie. En effet, une chaleur accablante doublée d'un taux d'humidité exagérément élevé ont mis à rude épreuve l'endurance des participants au cinquième tournoi régional annuel du 2 septembre dernier. Mais rien ne saurait arrêter les amis de la Fondation Laure-Gaudreault: golfeurs, participants au souper et bénévoles sans qui on ne pourrait offrir cette ambiance chaleureuse qui, paraît-il, est la marque de commerce du tournoi de la région de Montréal.

Le quatuor qui a rapporté la meilleure fiche est celui formé de Luc Brunet, Serge Brunet, Hubert Lecavalier et Serge Lecavalier. Le

quatuor de Jean-Pierre Bédard a rapporté la balle La Personnelle, se méritant ainsi la somme de 200 \$. Le prix pour les golfeurs inscrits avant le 30 juin a été remporté par Louis-Georges Boissy

Le choix d'un méchoui pour le souper a semblé ravir tous les convives. La formule sera reprise l'an prochain.

Sous la présidence d'honneur de Réjean Parent, président de la CSQ, cet événement nous a permis de recueillir la somme de **14 862,00 \$** qui a été remise à la présidente de la FLG, Mme Louise Fournier-Giroux, lors du dîner-bénéfice tenu le 25 novembre dernier.

Le bingo à lui seul avait rapporté 1 645 \$ et cela grâce à nos généreux



Quatuor Ménard:
Normand Ménard, Marcel Ménard,
Maurice Poirier et Henri-Paul Ménard.



Le quatuor gagnant: Luc Brunet, Serge Lecavalier, Serge Brunet et Hubert Lecavalier.



Robert Gaulin remet un panier de produits équitables à l'heureux gagnant Denis Jobin.

donateurs qui, depuis trois ans, nous offrent des prix très convoités, rendant très facile la tâche de vendre les billets pour ce tirage. Cette année, nous avons manqué de billets. Voici la liste des donateurs de ces magnifiques prix :

L'auberge La Montagne Coupée, un séjour d'une nuitée avec repas pour deux ;

s, un succès !

Échos
de nos activités



Pierre-Paul Côté gagnant de la toile « Coup de cœur » de l'exposition du 27 mai, un pastel d'Odette Fugère « Roses trémières à Talmont ». À ses côtés, Lise Labelle et Gaétane Lebel-Fillion.



Réjean Parent félicite et encourage les membres à continuer leur engagement social.



Micheline Sicotte à qui notre président d'honneur, Réjean Parent, a rendu hommage.

L'Auberge Universel, un séjour similaire ;

la pharmacie Jean Coutu de Pointe-aux-Trembles, deux paniers de cosmétiques ;

la Station de ski Mont Saint-Sauveur, deux laissez-passer doubles ;

Aird joaillier, rue Fleury, une montre pour homme ;

Angèle Rheault du secteur Sainte-Croix a donné une de ses toiles, *Une fenêtre sur la Côte-Nord* ;

Robert Gaulin, un généreux panier de produits équitables ;

la CSQ, un GPS pour golfeur ;

le Salon de coiffure Dio-Paz, une métamorphose ;

La région de Montréal a offert le « Coup de cœur » de l'exposition tenue le 27 mai, un pastel d'Odette Fugère, *Roses trémières à Talmont*.

Je me dois de souligner la contribution importante de la maison L.L.Lozeau qui nous encourage depuis cinq ans. Cette année, en plus d'inscrire quatre golfeurs, de commanditer un trou et d'offrir un cadre numérique de 20 pouces pour le bingo, L.L.Lozeau nous a gratifiés de la présence d'un photographe professionnel du début du tournoi jusqu'à la fin de la soirée. Ainsi chaque golfeur est reparti avec la photo de son quatuor et nous avons un CD de toutes les photos prises ce jour-là.

Au nom des personnes âgées qui recevront de l'aide de la FLG, de

celles qui bénéficieront de la recherche médicale qui se fera grâce à l'aide de la FLG, de tous les jeunes qui profiteront aussi des subventions de la FLG, je veux remercier toutes les personnes qui ont contribué à faire de ce tournoi 2010 la réussite que l'on sait : commanditaires, donateurs, golfeurs et participants au souper. Un merci très chaleureux aux membres du comité organisateur qui travaillent avec moi chaque été, Monique Lalonde-Hazel, Micheline Latreille, Luc Brunet et Micheline Schinck qui, comme responsable des inscriptions, abat une besogne considérable. Enfin, je veux exprimer toute ma reconnaissance à l'équipe de bénévoles qui, sous la supervision de Micheline Latreille, se met au travail à compter de 10 heures afin que tout fonctionne bien pour le succès de la journée. Et un merci particulier au secteur Pointe-aux-Trembles qui, grâce au travail de Jeannine Ménard et de Francine Pellerin, a recruté 12 quatuors, plusieurs commanditaires et une quantité impressionnante de cadeaux.

À l'an prochain pour la sixième édition, le 1^{er} septembre 2011 au Club de golf L'Épiphanie.

Lise Labelle

Les commanditaires et les donateurs ont été plus nombreux que les années précédentes.

En voici la liste :

SSQ Groupe financier : **2 100 \$**

CSQ : **2 000 \$**

Fédération des Caisses Desjardins Est de
Montréal, 100, avenue des Commandeurs,
Lévis (Québec) G6V 7N5 : **640 \$**

Caisse Populaire St-Stanislas,
1350, rue Gilford, Montréal (Québec)
H2J 1R7 : **250 \$**

Madame Lyne Beauchamp, Bureau de la
députée de Bourassa, 5879, boul. Henri-
Bourassa Est, bureau 305, Montréal-Nord
(Québec) H1G 2V1 : **250 \$**

Madame Michèle Courchesne, Bureau de la
députée de Fabre, 538, rue Principale, Laval
(Québec) H7X 1C8 : **200 \$**

Les membres du secteur Parc
Maisonneuve : **200 \$**

Bistro L'Orange pressée, 1875, rue Mont-
Royal Est, Montréal (Québec) H2H 1J3 :
100 \$

Caisse Desjardins de l'Éducation,
9405, rue Sherbrooke Est, bureau 2500
Montréal (Québec) H1L 6P3 : **100 \$**

Caisse Populaire Saint-Camille de Mtl-Nord,
5200, rue Charlevoix, Montréal-Nord.
(Québec) H1G 3A1 : **100 \$**

Caisse Populaire Pointe-aux-Trembles,
13120, rue Sherbrooke Est, Montréal
(Québec) H1A 3W2 : **100 \$**

Chaussures Cortina, 7100, boul. Saint-
Laurent, Montréal (Québec) H2S 3E2 :
100 \$

Madame Nicole Léger, Bureau de la
députée de Pointe-aux-Trembles,
3715, boul. Saint-Jean-Baptiste, bureau
101, Montréal (Québec) H1B 5V4 : **100 \$**

Fleuriste Roger Marcil, 900, rue Fleury Est,
Montréal (Québec) H2C 1P5 : **100 \$**

Le secteur Jean-Talon : **100 \$**

Les membres du secteur Ahuntsic-Ouest :
100 \$

Marché Talbot, 13200, rue Notre-Dame,
Pointe-aux-Trembles (Québec) H1A 1S7 :
100 \$

Mme Anne-Marie Dupont : **100 \$**

Mme Louise Fournier-Giroux,
2504, av. du Sault, Québec (Québec)
G1C 2K8 : **100 \$**

Mme Louise Richard : **100 \$**

M. Marcel Dufour, 2845, av. Bennett # 16,
Montréal (Québec) H1V 3N3 : **100 \$**

L.L.Lozeau, 6229, rue Saint-Hubert,
Montréal (Québec) H2S 2L9 : **100 \$**

Services de Location Hearing Care of
America Groupe Forget, 5255, Henri-
Bourassa Ouest, bureau 410, Montréal
(Québec) H4R 2M6 : **100 \$**

Secteur Mercier : **100 \$**

Secteur Montréal-Nord : **100 \$**

Chez Nino (Marché Jean-Talon),
192, Place du Marché Nord, Montréal
(Québec) H2S 1A1 : **100 \$**

Dr Bernard Patry, député fédéral de
Pierrefonds-Dollard 3883, boul. St-Jean,
bureau 303, Dollard-des-Ormeaux
(Québec) H9G 3B9 : **100 \$**

Madame Monique Dorion-Leblond,
883, rue Gaudette, Ste-Thérèse-de-
Blainville (Québec) J7E 4V1 : **100 \$**

Les membres du secteur Ouest-de-l'Île :
100 \$

Le secteur Angrignon : **100 \$**

Monsieur Victor Langlois 806A, rue Agnès,
Montréal (Québec) H4C 2P8 : **100 \$**

RSTS, 50, rue Cartier, St-Lambert (Québec)
J4R 2S4 : **100 \$**

La Personnelle, 6300, boul. de la Rive-Sud,
C.P. 3500, Lévis (Québec) G6V 6P9 :
100 \$

CAA Voyages St-Martin, 3131, St-Martin
Ouest, Laval (Québec) H7T 2Z5 : **100 \$**

St-Léonard Toyota, 7665, Lacordaire,
St-Léonard (Québec) H1S 2A7 : **100 \$**

Visavie, 1443, Fleury Est, Montréal
(Québec) H2C 1R9 : **100 \$**

Madame Micheline Sicotte : **100 \$**

Dr Marie-Eve Guy, 700, rue Fleury Est,
Montréal (Québec) H2C 1P1 : **50 \$**

Les membres du secteur Ahuntsic-Est :
50 \$

Mode Avantage, 350, rue Henri-Bourassa
Ouest, Montréal (Québec) H3L 1P1 : **50 \$**

Une journée bénéfique



Lise Blais

Le 3 novembre 2010, les membres des comités directeurs et les responsables des comités étaient invités à une rencontre régionale à l'hôtel Plaza-Maritime. Au-delà de 110 personnes ont participé à cette journée très bien planifiée.

De prime abord, les sujets peuvent paraître sombres mais ils se sont toutefois révélés rassurants.

Le thème *Mourir en toute dignité* a d'abord été abordé par le **docteur Marcel Boulanger** de l'Association québécoise pour le droit de mourir en toute dignité. M. Boulanger a traité de ce sujet d'une manière sereine et respectueuse. Ne pouvant éviter de se prononcer sur l'euthanasie et sur le suicide assisté, il a énuméré six constatations établies à partir de la réalité clinique. Il est réconfortant de voir que les médecins sont très sensibles à la souffrance et qu'ils ont à cœur de la soulager quand elle devient extrême.

Après une pause, le **docteur Louis Dionne**, chirurgien-oncologue retraité et fondateur de la Maison Michel-Sarrazin, a décrit le vécu des personnes en soins palliatifs.

Nous ne pouvons que souhaiter profiter d'une telle maison, si besoin est pour nous ou pour tous ceux que l'on aime. Le côté humain, l'accent mis sur le soutien à la famille, les soins attentifs par le biais d'une médication appropriée et le respect des personnes en fin de vie nous rassurent.

Les participants ont ensuite échangé autour d'une bonne table avant de poursuivre avec **M. Gérard Talbot**, du Mouvement pour une démocratie nouvelle, sur *La réforme du mode de scrutin*. Il a démontré, tableaux et chiffres à l'appui, la nécessité de cette réforme. C'était convaincant.

Le dernier sujet traité a été *L'assurance voyage* avec **Louis-Georges Boissy**, responsable régional. Des points d'éclaircissement ont été apportés, ce qui permettra aux futurs voyageurs de profiter comme il se doit de cette protection lors de leurs déplacements partout dans le monde.

Cette journée très bien organisée fut un enrichissement pour tous. Une telle activité a aussi permis de créer des liens avec des membres des autres secteurs.

Lise Blais

Secteur Pointe-aux-Trembles (06-J)



Richard Gauthier

Un succès

Le 15 septembre 2010, le comité de la condition des hommes de Ahuntsic-Est invitait les hommes de tous les secteurs à une conférence sur la santé masculine donnée par le D^r François Bénard, urologue du CHUM et professeur agrégé à l'Université de Montréal. Les sujets abordés furent la prévention, les diverses problématiques rencontrées, le choix des traitements en lien avec les maladies, le cancer de la prostate, la dysfonction érectile, les médicaments disponibles sur le marché. La période de questions et d'échanges fut des plus intéressantes.

Il s'agissait d'une première au niveau régional et le tout s'est déroulé pendant qu'une trentaine de participants dégustaient le contenu d'une boîte à lunch préparée par l'Institut culinaire St-Pius X et ce, à un coût minime.

Le répondant politique du dossier, monsieur André Fleurant, a effectué un sondage portant sur les attentes et les besoins des hommes en vue d'organiser d'autres activités avec le comité régional de la condition des hommes.

Le soutien de madame Lise Labelle, présidente régionale de l'AREQ, de madame Aurore Dupuis, présidente du secteur Ahuntsic-Est et de monsieur Roger Robert, ex-trésorier du même secteur a rendu possible l'organisation de cette activité.

Richard C. Gauthier

Secteur Ahuntsic-Est (06-A)

Le Parlement des sages :



«Madame la Députée de Barrette-Nord», «Pour!». C'est ainsi que j'ai été appelée à me prononcer sur l'adoption de chacun des deux projets de loi présentés au Parlement des Sages le 10 septembre dernier, dans le Salon bleu de l'Assemblée nationale du Québec. Chaque député-sage donnait son nom à sa circonscription et s'il y avait plus d'une personne avec le même patronyme, on ajoutait à ce dernier un point cardinal.

Formation

Une journée de formation à Montréal, en août, nous avait familiarisés avec le déroulement et les procédures de la session. Et comme j'allais être présidente d'une commission parlementaire, une demi-journée de formation supplémentaire m'a été donnée en septembre, à Québec.

Composition du Parlement des sages

Pendant trois jours, du 8 au 10 septembre, 107 députés-sages : 53 femmes, 54 hommes, issus de l'AQDR et des associations partenaires d'aînés dont l'AREQ (10 membres), ont participé avec beaucoup de sérieux et d'application à la simulation d'une session parlementaire. Quatre députés-sages venaient du Nunavik, et cinq anciens députés de l'ANQ remplissaient différentes fonctions.

Le Parlement des sages était composé de 3 partis :

- ❄ **Le Parti interventionniste :**
59 députés = gouvernement
- ❄ **Le Parti écologiste :**
29 députés = opposition officielle
- ❄ **Le Parti autonomiste :**
19 députés = deuxième groupe d'opposition

Lors de notre inscription, nous pouvions choisir le parti dont l'idéologie nous convenait.

Pour ma part, j'ai adhéré au Parti écologiste dont la cheffe était Mariette Gélinas.

Projets de loi

Deux projets de loi étaient présentés pour discussion et amendements en commission parlementaire, puis pour adoption par le Parlement des sages :

- Le projet de loi n° 1 : Loi sur le revenu complémentaire pour les personnes âgées à faibles revenus.
- Le projet de loi n° 2 : Loi sur le Protecteur des personnes âgées ou handicapées vulnérables.

Caucus

Avant les quatre séances de travail en Assemblée, les groupes parlementaires se réunissaient en caucus pour discuter des points à l'ordre du jour et pour étudier les interventions prévues des députés-sages. Celles-ci, d'une ou de deux minutes selon les sujets, étaient préparées à l'avance et strictement chronométrées pendant l'Assemblée. Une fois le temps écoulé, le président de la chambre invitait à conclure rapidement.

Séances en Assemblée

Une séance, dans la salle de l'Assemblée nationale, se déroulait comme suit :

Affaires courantes

- a) Saluts, dépêches et communications
- b) Déclaration ministérielle 1
- c) Présentation des deux projets de loi publics au nom du gouvernement
- d) Dépôt de documents et de pétitions
- e) Périodes de questions et réponses orales 1 (20 minutes)
- f) Avis touchant les travaux des commissions
- g) Renseignements sur les travaux du Parlement des sages

une expérience unique

Affaires du jour

a) Autres affaires inscrites au feuilleton

- Adoption du principe des projets de loi no 1 et no 2
- Mise aux voix des motions d'adoption du principe
- Motions d'envoi des projets de loi en commission

Fin de la deuxième séance

Commissions parlementaires

Les deux commissions parlementaires se sont tenues simultanément pendant 3 heures, le deuxième soir. Chacune était formée de 8 membres du gouvernement, de 3 membres de l'opposition officielle et de 2 membres du deuxième groupe d'opposition, en plus de la personne présidente du gouvernement et de la personne vice-présidente de l'opposition officielle ou inversement. Je présidais la commission du projet de loi n° 2.

Chaque amendement et chaque article du projet de loi était discuté, adopté ou rejeté par les membres de la commission. Le document final du projet de loi était déposé à la fin des délibérations pour être mis au propre et imprimé pour sa présentation à l'Assemblée le lendemain. Les deux projets de loi ont été adoptés à majorité, par vote nominal, lors de l'Assemblée du Parlement des sages le 10 septembre. Ils pourraient inspirer nos députés actuels pour améliorer le sort des aînés.

Conclusion

Cette simulation d'une session parlementaire m'a permis d'apprécier le sérieux et la rigueur de cette instance démocratique qu'est le Parlement. Les débats autour des questions à l'ordre du jour devaient être brefs et s'inscrire dans un temps défini, aussi fallait-il que les interventions soient soigneusement préparées à l'avance et concises.

De plus, le décor de la salle de l'Assemblée nationale et les exigences protocolaires invitent au respect, à la considération des personnes et à l'importance des gestes à poser. Il est étonnant que certains élus l'oublent... peut-être, est-ce dû à la force de l'habitude, ou des convictions !

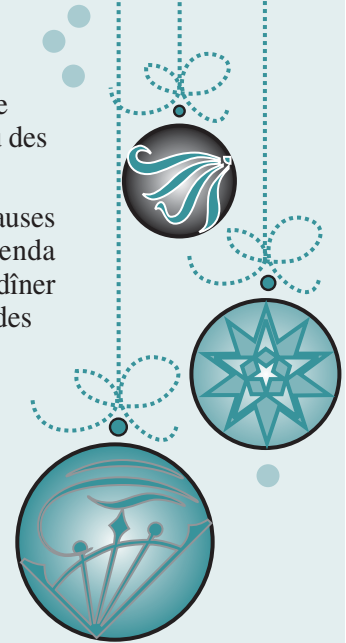
Enfin, j'ai apprécié deux pauses enrichissantes dans un agenda bien rempli : une invitation à dîner avec la ministre responsable des aînés, madame Marguerite Blais, et une à déjeuner avec le troisième vice-président de l'Assemblée nationale, monsieur François Gendron.

Remerciements

C'est à la suggestion de notre présidente régionale Lise Labelle que j'ai accepté de participer au Parlement des sages et je la remercie de cet honneur. Je remercie également les organisateurs :

- l'Assemblée nationale qui met ses ressources à la disposition de la direction des programmes pédagogiques ;
- l'Association québécoise de défense des droits des personnes retraitées et préretraitées (AQDR) ;
- les responsables de cette activité à l'Assemblée nationale ;
- l'Amicale des anciens parlementaires du Québec ;
- les collaborateurs et l'AREQ, qui ont rendu possible cette expérience inoubliable.

Marie Barrette
Secteur Sainte-Croix (06-C)



DES ÎLES FLOTTANT PLASTIQUE DANS LES



Véronique Gauthier

Le pétrole, encore le pétrole! Nous importons du pétrole pour produire du plastique, matière qui ne se décompose pratiquement pas, (500 à 1000 ans peut-être). Notons qu'à l'échelle du globe, 2,7 millions de tonnes de plastique par an sont utilisées pour l'embouteillage de l'eau. Une grande partie de ces bouteilles contenant des substances chimiques se retrouvent dans des montagnes de déchets qui polluent l'eau. Mais ici, il s'agit d'objets en plastique que nous jetons avec indifférence, quotidiennement, objets qui nous servent bien mais qui se retournent contre nous. Ce plastique polluant chemine jusque dans les océans, où les espèces marines se nourrissent de ce faux plancton, et il s'infiltré finalement dans la chaîne alimentaire.

Le stylo que vous jetez, la brosse à dents, les bouteilles de toutes sortes, l'emballage d'un DVD, des couvercles et des bouchons, des sachets de produits courants, des ballons, et encore... des petits canards en plastique et autres jouets sont polluants. Ces objets en plastique se retrouveront dans les océans, emportés par le vent, les cours d'eau et les égouts. Les débris en bordure des routes cheminent aussi dans les ruisseaux et les rivières qui les déversent en fin de compte dans les eaux océaniques. Cette accumulation de déchets, rassemblés par des courants tourbillonnaires, forme maintenant des dépotoirs flottants qui sont à peine perceptibles à la surface de l'eau.

Il y a actuellement cinq grands tourbillons océaniques: celui du Pacifique Nord, celui du Pacifique Sud, celui de l'Atlantique Nord, celui de l'Atlantique Sud et celui de l'océan Indien. Ces tourbillons couvrent 40 p. 100 des zones océaniques et l'étendue des déchets de plastique entassés correspond ainsi à 25 p. 100 de la surface de notre planète. Des scientifiques estiment que le plus grand vortex d'ordures est situé dans

l'Océan Pacifique Nord: on y trouve 750 000 morceaux de plastique par kilomètre carré d'océan. Ces déchets flottent au milieu de l'océan ou sombrent sous la surface. D'autres vont s'échouer, selon les courants, sur les plages des îles Hawaï. D'après les spécialistes, 80 p. 100 des ordures de la Plaque de déchets du Pacifique Nord proviendraient de la terre ferme et 20 p. 100 des navires en mer.

Ces immondices, qui ne sont nullement de nature organique mais qui sont composées de matières non biodégradables et chargées de toxines (DDT, BCP), se fractionnent en particules, semblables à du plancton. Les animaux marins qui ingèrent ces substances meurent par intoxication ou par asphyxie. Greenpeace estime qu'à l'échelle de la Terre, environ 1 million d'oiseaux et 100 000 mammifères marins meurent chaque année de l'ingestion de plastiques, affectant ainsi plus de 267 espèces marines. Ces substances pétrochimiques menacent donc de détruire la biodiversité des écosystèmes marins. De plus, les particules ingurgitées par les poissons et les oiseaux de mer seraient susceptibles de contaminer la chaîne alimentaire, et par conséquent, d'affecter la santé humaine.

L'état désastreux des océans n'a rien d'irréel. Il est provoqué par les actions des humains sur leur planète. Il existe des preuves. L'équipe de Greenpeace a fait une expédition dans le Pacifique en novembre 2006 et d'autres scientifiques en 2007 et 2008, dont l'océanographe Marcus Eriksen, se

Références :

April, Overall. Épaves, Fédération canadienne de la faune, 2010
<http://www.cwf-fcf.org/fr/ressources/articles-en-ligne/nouvelles/fcf/epaves.html>
Fondation David Suzuki: La science en action. www.davidsuzuki.qc.ca
Un 7^e continent: http://www.notre-planete.info/actualites/actu_1471.php
Musée canadien de la nature: http://nature.ca/explore/di-ef/wdgc_pp_f.cfm

ES DE OCÉANS

sont rendus jusqu'à Hawaï. Cette situation est souvent niée par les gouvernements et les entreprises qui en déclinent la responsabilité. Personne ne veut être responsable. Cependant ces îles de plastique dans les océans commencent à inquiéter l'ONU et les scientifiques. Nous ne pouvons pas rester impassibles. Dorénavant, nous avons à questionner nos habitudes d'achats. Il s'agit d'éliminer la source de ces déchets :

- ❁ en modérant la consommation d'objets en plastique jetable,
- ❁ en réclamant la diminution des emballages de plastique,
- ❁ en se renseignant sur les substances toxiques contenues dans ces objets,
- ❁ en rappelant à nos gouvernements l'existence des dépotoirs océaniques,
- ❁ en réclamant à nos gouvernements de réglementer la fabrication des produits en plastique.

Il faut se rappeler que les objets en plastique, jetables ou non, mis à la poubelle ne se retrouvent pas toujours dans les sites d'enfouissement mais qu'ils aboutissent à la mer. Ces débris accroissent les dépotoirs flottants qui sont devenus cinq îles géantes de plastique dans les eaux océaniques.

*Véronique Gauthier
Secteur Mercier (06-G)*

*Échos
de nos activités*

Tournée du Conseil exécutif de l'AREQ



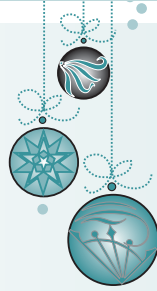
Micheline Latreille

La rencontre a commencé par une question de Lise Labelle : « Quelles sont vos attentes pour cette journée ? » Certains ont dit vouloir être informés des principales étapes à franchir pour la préparation du congrès 2011 ; d'autres désiraient connaître les orientations préconisées par le Conseil exécutif. Mariette Gélinas a prononcé l'allocution d'ouverture. Un point important de son discours : les orientations doivent être discutées avec les membres des secteurs. Chacun des membres du CE nous a entretenus de sujets relatifs au congrès 2011. Les informations reçues étaient très nombreuses et toutes intéressantes. Je devrais toutefois me contenter de ne vous en transmettre que quelques-unes.

Participer activement, représenter et s'engager, tel est le rôle de la personne déléguée. Deux congrès se tiendront cette année à Québec : le 30 mai, un congrès extraordinaire sur les Statuts et Règlements ; du 31 mai au 2 juin, le congrès régulier ayant pour thème *50 ans d'histoire : reflet d'un avenir prometteur*. Les membres de l'AREQ peuvent soumettre des propositions de modifications aux Statuts et Règlements, mais pas à titre individuel. Le comité directeur de secteur, le conseil régional et le conseil d'administration peuvent proposer des modifications aux Statuts de l'AREQ. Nos représentants continuent à travailler, entre autres, au dossier de l'indexation. La présentation du projet d'orientations pour 2011-2014 a été un point fort de cette journée. Deux axes principaux dans ce projet : la vie associative et la défense des droits des personnes âgées et l'engagement social. Des précisions ont été apportées concernant ces deux points et nous avons été invités à en discuter par petits groupes. Lors de la plénière, j'ai constaté que les membres du Conseil exécutif notaient nos suggestions, changements comme ajouts. N'est-ce pas rassurant ?

À la fin de cette rencontre, j'avais la conviction d'avoir franchi une première étape dans ma préparation pour le congrès 2011. Le dynamisme de tous les intervenants a fait du 4 novembre 2010 une journée des plus enrichissantes.

*Micheline Latreille
Secteur Ahuntsic-Ouest (06-N)*



L'indexation, nos députés et le train qui passe...

À la suite d'une décision de l'assemblée générale régionale, on a demandé à chaque secteur de sensibiliser tous les députés de son territoire. Il y a eu 18 invitations transmises à autant de députés. Les membres de l'AREQ voulaient les rencontrer pour leur demander d'appuyer la recommandation unanime de la Commission des Finances publiques du Québec à l'effet de former un comité tripartite pour régler la question de la protection du pouvoir d'achat ou de l'indexation des rentes de retraite.



Jean-Paul Jacques

Voici un bref compte rendu de ces démarches de sensibilisation. Présentation par ordre alphabétique des secteurs.

Angrignon

Quatre députés ont été invités, le 12 septembre 2010, à rencontrer les membres de l'AREQ au restaurant Crescendo, le 8 octobre suivant. Mme Marguerite Blais a répondu par une lettre touchant les conditions des aînés. Elle n'a cependant pas mentionné le dossier de l'indexation des rentes de retraite. Monsieur Gignac a accusé réception de l'invitation en disant ne pas être disponible à cette date. Quant à MM. Gautrin et Ouimet, ils ne se sont manifestés d'aucune façon. (Michel Acoulon, président)

Ahuntsic-Ouest

Deux députées ont été invitées à rencontrer les membres du secteur à l'occasion de leur dîner mensuel, en cette Journée internationale des aînés le 1^{er} octobre 2010. Mme Christine Saint-Pierre a décliné l'invitation, étant retenue ailleurs. Mme Lisette Lapointe, critique de l'opposition officielle à l'Assemblée Nationale concernant les dossiers des aînés, a exprimé sa compréhension du dossier. Elle s'est engagée à travailler à l'avancement de notre cause qu'elle a qualifiée de *difficile*. Mme Lapointe était accompagnée de deux employés de son bureau. (Lise Labelle, présidente régionale)

Anjou

Nous avons rencontré notre députée et ministre du Travail, Mme Lise Thériault au restaurant Pacini, lors

d'un déjeuner, le vendredi 29 octobre. La rencontre fut cordiale, tout comme les deux précédentes. Martin Lapointe, son attaché politique, était aussi présent au déjeuner. Elle nous assure qu'elle votera en faveur de la formation du comité consultatif tripartite qui nous intéresse dans le dossier de la protection du pouvoir d'achat des retraités. Elle nous encourage aussi à poursuivre notre quête de moyens stratégiques afin de rejoindre le plus de personnes influentes possible qui pourraient nous aider à consolider notre dossier. (Jean-Paul Arbour, responsable sectoriel du dossier indexation)

De-la-Montagne

Dans notre secteur, la Journée internationale des personnes âgées a été célébrée le 1^{er} octobre par un dîner au restaurant Antico Martini. Mme Kathleen Weil avait été invitée mais elle a décliné l'invitation, étant déjà engagée ailleurs. Cependant Mme Louise Beausoleil, trésorière du secteur a invité et obtenu la présence de Mme Louise Fleischmann, présidente du comité des aînés du Parti libéral du Québec. Une lettre d'information a également été envoyée à 4 autres députés : MM. Raymond Bachand, Pierre Arcand, Lawrence S. Bergman et Jacques Chagnon. (Danielle Wolfe, présidente)

Montréal-Nord

Mme la ministre Line Beauchamp, étant dans l'impossibilité de participer à notre célébration de la Journée internationale des aînés, avait invité quelques-unes parmi nous à son bureau de comté.

Marie-Claire Gagnon, 1^{re} vice-présidente du secteur, Denyse Demers, responsable régionale du comité de l'indexation et moi avons rencontré Mme Beauchamp, le 29 octobre dernier. Les échanges se sont déroulés dans une atmosphère très cordiale et Mme Beauchamp, généreuse de son temps, nous a accordé plus d'une heure.

Nous lui avons demandé qu'elle appuie la recommandation de la commission des finances publiques lorsque le rapport sera déposé à l'Assemblée nationale, à savoir, la création d'un comité tripartite pour régler le dossier de l'indexation. De plus, nous lui avons souligné que présentement, dans l'entente signée entre le gouvernement et le Front commun, le gouvernement ne s'était pas engagé à contribuer pour 50 % à une éventuelle indexation, si le RREGOP générait

des surplus. Nous lui avons aussi rappelé que les membres retraités du RRE s'attendaient au même traitement que les membres retraités du RREGOP.

Au moment de notre visite à son bureau, Mme Beauchamp ne pouvait prendre position car elle était informée qu'une rencontre se déroulait entre Mme Michèle Courchesne, présidente du Conseil du trésor et Mmes Mariette Gélinas présidente de l'AREQ et Louise Charlebois 1^{re} vice-présidente et responsable nationale du dossier de l'indexation concernant la création de ce comité. Elle ignorait la position que prendrait le Conseil des ministres, suite à cette rencontre et solidarité ministérielle oblige...

Lors d'une audience publique, Mme Beauchamp affirmait avoir besoin de rencontrer les gens pour écouter; nous croyons que nos échanges lui permettront une meilleure connaissance de ce dossier lors des prochaines discussions avec ses collègues.

Plus les décideurs seront informés du dossier, plus la cause de l'appauvrissement des personnes retraitées sera prise en considération. (Marcelle Arsenault-Terrault, présidente)

Parc La Fontaine

On avait invité les deux députés, MM. Martin Lemay et Amir Khadir, pour une rencontre qui aurait pu avoir lieu le 8 octobre 2010. Les deux députés n'étaient pas disponibles, mais monsieur Khadir nous a demandé de fixer un autre rendez-vous car il s'est dit intéressé à rencontrer les membres de l'AREQ. (Jocelyne Laroque, 1^{re} vice-présidente du secteur)

Pointe-aux-Trembles

Le comité directeur du secteur a fait parvenir une lettre d'information à madame Nicole Léger concernant le dossier de la protection du pouvoir d'achat. Présentement, nous attendons un commentaire de son bureau. Nous avons déjà rencontré madame Léger à son bureau au sujet de ce dossier. Elle avait manifesté de l'intérêt et s'était engagée à suivre le dossier attentivement. (Lise St-Pierre, présidente)

Rosemont

Madame Denyse Demers s'est rendue au bureau de Mme Louise Beaudoin afin de lui apporter une lettre d'invitation pour une rencontre à l'occasion du déjeuner de la fête des aînés. Son secrétaire a fait part de la non disponibilité de madame Beaudoin à cette date. Il a cependant promis de communiquer de nouveau avec le comité directeur pour une rencontre ultérieure au bureau de Mme Beaudoin. (Denyse Demers, responsable régionale et sectorielle du dossier indexation)

Sainte-Croix

Le 13 septembre, M. Jean-Marc Fournier devenait le nouveau député de Saint-Laurent en remplacement de M. Jacques Dupuis. Il est compréhensible qu'il n'avait pas de temps à son agenda, en début d'octobre, pour une rencontre avec les membres de l'AREQ de son comté. Le comité directeur du secteur Sainte-Croix a cependant envoyé une lettre d'information à M. Fournier et à Mme St-Pierre concernant le dossier de la protection du pouvoir d'achat des aînés. (Solange Catafard-Mayer, présidente)

Saint-Léonard

Un appel téléphonique et une invitation écrite: voilà deux moyens utilisés pour demander une rencontre avec Mme Filomena Rotiroti, le 27 octobre 2010. On attend toujours une réponse. (Ronald Rhéaume, président)

Une question se pose fort à propos chez plusieurs de nos membres: «Pourquoi dépenser tant d'énergie pour sensibiliser nos députés?» Dans le dernier numéro de **Quoi de neuf p.15**, Robert Gaulin donne le sens de son engagement dans l'AREQ et répond à cette question: «**J'ai voulu contribuer à faire de l'AREQ une organisation davantage impliquée dans la société et au service des personnes aînées... On peut agir davantage en utilisant l'influence de son association, l'AREQ. La clé, c'est l'action collective et solidaire.**»

Il ne faut jamais oublier que le train de la vie politique est en mouvement et **passé** 365 jours par année, 24 heures par jour. Tous les députés le prennent sans aucun doute. Cependant, tous les députés ne visitent pas tous les wagons de la vie politique du Québec. Tous ne sont pas conscients, au même degré, de l'importance des dossiers qui devraient attirer leur attention.

Combien de députés ont visité le *wagon de l'indexation* et avec quelle attention? Combien de députés ont aussi visité le *wagon du ministère des Finances* avec une attention particulière pour le rapport de la Commission parlementaire des finances du Québec? On peut facilement être distrait par une télé-réalité comme la Commission Bastarache et d'autres faits d'actualité.

C'est pourquoi, il faut toujours la présence d'éveilleurs de conscience, comme les membres de l'AREQ dans chacun de leur secteur, pour faire briller la pertinence de certains enjeux de la vie collective et témoigner de notre solidarité.

*Jean-Paul Jacques, secteur Pointe-aux-Trembles (06-J)
Responsable sectoriel des dossiers indexation
et action sociopolitique*

Un Conseil national engageant



Michel Lanctôt

Le Conseil national, une instance majeure de l'AREQ (CSQ), se tient deux fois par année. La région Québec-Chaudière-Appalaches nous recevait à Rivière-du-Loup pour la session du 18 au 21 octobre. À proximité du fleuve, nous avons pu profiter de l'air froid, du vent, du soleil, de la pluie, des volées d'oies et admirer de magnifiques levers de soleil pour les lève-tôt.

Ce furent quatre jours intenses. Nous sommes arrivés le dimanche en fin de journée. Les inscriptions ont eu lieu tôt le lundi matin. Mme Mariette Gélinas a ouvert la session par son message sur les réalisations actuelles en se référant au passé tout en regardant vers l'avenir afin de léguer à nos petits-enfants des réformes auxquelles nous aurons participé.

Voici les dossiers qui m'ont le plus interpellé :

Dossier santé : nous nous impliquerons dans une campagne en février prochain. « *Notre système de santé, on l'a à coeur !* » C'est une campagne en sept volets dans lesquels chacun pourra s'engager à sa façon. Si on y croit, on s'implique.

Dossier santé-projet SIRA : nous avons pris connaissance des conclusions d'une enquête réalisée par l'AREQ à laquelle plus de 1 600 membres ont répondu. Les résultats de cette enquête démontrent, hors de tout doute, que les aînés ne constituent pas un fardeau pour la société; la très grande majorité d'entre eux sont en excellente ou en très bonne santé et à peine 0,1 de 1 % des aînés vivent en CHSLD. Une chercheuse, Madame Micheline Boivin est venue corroborer les résultats de notre enquête et a affirmé que « le vieillissement de la population n'était vraiment pas une catastrophe pour la société ». Nos élus, mus par des intérêts inavoués, se doivent d'apaiser la population en prétextant que les coûts grandissants de la santé sont engendrés uniquement par les personnes âgées. À l'aide de statistiques, la conférencière nous a montré qu'il en est tout autrement.

Dossier sécurité sociale : ça concerne toujours notre indexation. Nos responsables nationaux sont très engagés et ont foi en l'avancement des discussions. On

nous demande de nous impliquer en invitant nos députés à une activité de secteur afin de les sensibiliser à notre cause. L'AREQ travaille avec d'autres associations pour faire pression de différentes façons sur les élus de l'Assemblée nationale. Soyons vigilants !

Dossier solidarité internationale : M. Jean-Pierre Denis, d'Oxfam-Québec était la personnalité invitée. Il a dressé un bref historique de la coopération au Québec, a rappelé l'engagement favorisant l'implication citoyenne, l'aide pour combler les besoins en Haïti et les moyens de s'y engager. La meilleure réalisation d'Oxfam-Québec, c'est sûrement le commerce équitable qui permet aux producteurs des pays du Tiers-Monde de recevoir un juste prix pour leurs produits.

Pour construire un monde juste et équitable, il nous faut changer nos habitudes de vie en réduisant notre consommation, participer au développement durable et appuyer directement les populations du Sud.

En ce qui concerne Haïti, plusieurs d'entre nous aimeraient peut-être participer à l'œuvre de la reconstruction comme coopérants volontaires mais le meilleur service que les ONG puissent rendre aux Haïtiens est de faire appel à la main d'œuvre locale.

Dossier gaz de schiste : l'invité André Bélisle a tenu en haleine tout l'auditoire pour le dernier avant-midi de travail. Il est président de l'AQLPA (Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique) qu'il a fondée en 1982. Pour lui, l'exploration et l'exploitation du gaz de schiste sont l'anti-développement durable. Le Québec devient un laboratoire humain pour ces compagnies qui ne veulent révéler ni la teneur, ni la quantité des produits chimiques employés pour fracturer la pierre.

Commençons par maximiser notre potentiel d'énergie verte. Parons à la désinformation en manifestant contre les gaz de schiste et en défendant nos droits de citoyens. Une pétition circulera à cet effet et permettez-vous de la signer. C'est un geste citoyen.

J'ai apprécié le contenu de la session et les personnes qui l'ont présenté.

Michel Lanctôt
Président du secteur Ouest-de-l'Île (06-H)

Le comité des arts toujours aussi actif



Johanne Clément

Le 14 octobre dernier, le comité des arts visuels rencontrait une vingtaine d'artistes et d'artisans de la région de Montréal. Autour d'un bon repas, les échanges ont été nombreux et il nous a fait plaisir d'accueillir de nouveaux membres. Nous avons fait le bilan de l'année 2009-2010, parlé du recueil pour le 25^e anniversaire de l'AREQ-Île de Montréal et dévoilé la liste des expositions possibles pour 2010-2011.

- ❄ 10 décembre 2010: Exposition des artisans, à l'occasion de la Journée contre la violence faite aux femmes au Centre de loisirs St-Laurent.
- ❄ 8 mars 2011: Exposition des artisans et exposition en arts visuels, au Centre St-Pierre, lors de la Journée internationale de la femme. (Nombre limité d'œuvres et d'exposants à cause de l'espace restreint).
- ❄ 19 mai 2011: Exposition en arts visuels, lors de l'Assemblée régionale, Île de Montréal, au Centre 7400.

L'activité « Coup de cœur » sera maintenue et un montant de 300 \$, offert par la région de Montréal, sera attribué à l'artiste méritant, en échange de son œuvre. L'œuvre originale fera l'objet d'un tirage au bénéfice de la Fondation Laure-Gaudreault, lors du tournoi de golf organisé par la région de Montréal. Deux « Mentions du public » accompagnées chacune d'une carte-cadeau de 50 \$, offertes par la région de Montréal, seront remises à deux artistes qui souhaitent garder leurs œuvres.

Nous avons été très heureux d'apprendre que, en 2011, l'AREQ nationale versera à 4 régions dont la nôtre, un montant de 1000 \$ pour soutenir les arts visuels. Le CAV fera une recommandation au CR pour la répartition de ce montant. Les œuvres ainsi récompensées deviendront la propriété de l'AREQ de la région de Montréal.

Bienvenue aux nouveaux artistes et artisans et bienvenue à vous tous qui viendrez les encourager lors des différentes expositions.

Mettons de la beauté et de la couleur dans notre monde.

*Johanne Clément, secteur Ahuntsic-Est (06-A)
Responsable, par intérim, du comité des arts visuels*

La situation du français à Montréal Invitation du comité d'action sociopolitique



Micheline Jourdain

Le français à Montréal, fragile ? En recul ?
Avons-nous raison d'être inquiets ?
Est-ce que la Charte de la langue française y est respectée ?
Que pouvons-nous faire ?
Avec Mme Lorraine Pagé, membre du Conseil supérieur de la langue française du Québec, M. Charles Castonguay, chercheur en démographie linguistique et Mme Julie Prince, jeune professionnelle œuvrant auprès des immigrants, nous en discuterons.

Quand ? Le jeudi, 7 avril 2011, de 13 h 15 à 15 h 30.
Où ? À la bibliothèque de l'Institut culinaire St-Pius X, 9955, rue Papineau (stationnement par la rue Sauriol) (métro Sauvé et autobus Sauvé Est)
Contribution : 5 \$
Contactez votre responsable sectoriel du comité d'action sociopolitique pour confirmer votre présence.

*Micheline Jourdain, secteur Mercier (06-G)
Responsable du CASP*

Grande campagne publique en février 2011

NOTRE SYSTÈME DE SANTÉ, ON L'A À CŒUR!



Luc Brunet

Nous, retraitées et retraités, avons connu les difficultés vécues par plusieurs familles avant l'avènement de l'assurance-maladie. Nous ne voulons pas revenir en arrière et nous nous inquiétons du discours et des attaques visant à démanteler notre filet social. C'est pourquoi nous organisons une campagne publique dans tous les secteurs de l'AREQ pour la défense de notre système de santé.

Notre objectif: manifester, comme personnes âgées, notre attachement au système de santé public, universel et accessible et contribuer à la lutte contre la privatisation de nos soins de santé.

Comment? notamment par:

- 1) Une campagne d'affichage «NOTRE SYSTÈME DE SANTÉ, ON L'A À CŒUR!» Évidemment, un système public, universel et accessible.
- 2) Des lettres au ministre de la Santé: à partir d'Internet, sur le site de l'AREQ, on ajoute son nom.
- 3) Quelques interventions de personnes retraitées sur YouTube.
- 4) Une campagne de presse organisée par l'AREQ nationale.
- 5) Un gâteau de la Saint-Valentin: profiter des activités qui seront organisées dans votre secteur à l'occasion de la Saint-Valentin et offrir un gâteau d'anniversaire pour le 40^e anniversaire de notre système de santé à partager entre les membres présents.
- 6) De la publicité dans les journaux.
etc.

Le 30 octobre dernier, en présence d'un auditoire formé majoritairement de médecins, notre présidente régionale a affirmé que «loin d'être le tsunami gris qui coûte cher, tsunami annoncé par les gens de la droite, les membres de l'AREQ militent et militeront sans cesse pour conserver le système de santé public, universel et gratuit». À nous de ne pas la faire mentir en nous associant toutes et tous à la campagne de février 2011.

*Luc Brunet
Secteur Ouest-de-l'Île (06-H)
Membre du comité national
et du comité régional de l'action sociopolitique*

Convocation

Par la présente, vous êtes invité à participer à l'assemblée générale régionale qui aura lieu le 19 mai à 9 h 30 au Centre 7400, situé au 7400, boulevard Saint-Laurent, Montréal (métro de Castelnau). L'accueil se fera à compter de 8 h 30.

Venez prendre connaissance de l'état de réalisation du plan d'action et des états financiers, vous aurez à voter un nouveau plan d'action et un budget pour le réaliser. Vous devrez aussi élire les membres du comité exécutif régional pour le triennat 2011-2014.

L'assemblée sera suivie d'un dîner dont les détails vous seront acheminés par la personne présidente de votre secteur.

Au plaisir de vous rencontrer. Ce sera ma dernière AGR comme présidente de la région de Montréal.

Lise Labelle

Comité de la condition des femmes

MARCHE MONDIALE DES FEMMES



L'année 2010 a vu se dérouler pour une quatrième fois en 15 ans, la Marche mondiale des femmes. Les 10 000 personnes réunies à Rimouski le 17 octobre dernier ont crié haut et

fort leur détermination à travailler pour faire avancer cinq revendications qui sont le travail et l'autonomie économique des femmes, le bien commun et les ressources, la réprobation de l'hypersexualisation et de la marchandisation du corps des femmes, la paix et la démilitarisation et enfin, la signature par le Canada de la Déclaration des Nations Unies pour les droits des peuples autochtones. La Marche était le coup d'envoi. Il reste maintenant à œuvrer à la concrétisation de ces objectifs dans notre société.

Le comité remercie ses responsables sectorielles et toutes les personnes de l'AREQ – Île de Montréal qui ont participé de diverses manières à la réalisation de cet événement, soit par leur engagement dans le contingent des marcheuses, soit par leur présence aux différentes activités tenues entre le 12 et le 17 octobre, soit par leur contribution financière ou par leur création artistique.

Votre apport a été précieux et nous comptons sur votre soutien pour l'établissement d'une société plus généreuse envers les femmes âgées pauvres, plus engagée contre l'exploitation sexuelle du corps des jeunes filles, plus exigeante en regard des services de santé pour tous, plus orientée vers la paix et plus juste envers les Premières Nations.



Au moment où vous recevrez votre bulletin, nous aurons vécu, le 10 décembre, l'activité avec Micheline Bélisle concernant la pauvreté vécue par les femmes âgées. Nous en parlerons dans le prochain numéro.

À l'occasion de la Journée internationale des femmes, le 8 mars 2011, nous aurons le plaisir d'accueillir de nouveau, et ce, à la demande générale, Mme Micheline Dumont, historienne et professeure émérite de l'Université de Sherbrooke, à notre dessert-causerie. Sa causerie portera sur :

La période 1969-2010 du mouvement féministe québécois

L'événement se tiendra de 13 h à 15 h 30, au Centre Saint-Pierre, local 1205-Fernand-Daoust (au fond du stationnement), 1212, rue Panet, Montréal (métro Beaudry, 2 rues à gauche de la sortie).

Contribution : 5 \$. Inscription avant le vendredi 25 février auprès de votre responsable sectorielle.

Bienvenue à toutes et tous !

*Marie Barrette, Secteur Ste-Croix (06-C)
Responsable du comité de la condition des femmes*

Jour de la terre 2011

Cette année, nous soulignerons le Jour de la terre le 18 avril prochain. Sur le thème «L'eau et la santé», nous réfléchirons (avec un ou des invités) sur les mesures à prendre afin de protéger ce bien précieux.

Nous partagerons aussi les moyens que chacun utilise dans sa quotidienneté pour vivre davantage en accord avec le respect de l'environnement et le développement durable.

Votre responsable de l'environnement vous donnera tous les détails pertinents lorsqu'ils seront connus mais réservez dès maintenant cette date à votre agenda.

*Gilles Lagacé, secteur De-la-Montagne (06-B)
Responsable du dossier environnement*

La vie dans les secteurs



Marie Barrette

Cette chronique vise à faire connaître, à partir de l'information publiée dans les bulletins/lettres mensuelles/sites web ou reçue par courriel/téléphone, des activités prévues dans les secteurs. Elle veut stimuler l'échange, la participation et susciter de nouvelles idées. Pour ce faire, les personnes à la présidence des secteurs sont priées de faire parvenir l'information à l'auteure de la chronique.

Bientôt, nous entrerons officiellement en hiver. Belle saison pour les uns, dure saison pour les autres ! Et pourtant que de beauté nous apporte l'hiver quand on sait encore s'émerveiller... même derrière sa fenêtre, bien au chaud. Et pour les personnes qui peuvent se déplacer, quoi de plus stimulant que de humer l'air froid sous le soleil joyeux et la neige légère ! Voici quelques prétextes pour sortir et profiter de la chaleureuse compagnie des collègues.

AREQ en action

Vous êtes invité à vous joindre aux secteurs Jean-Talon, Rosemont et Parc-Maisonnette, le jeudi 20 janvier, à l'école St-Pius X, à 13 h 30. Une vidéo intitulée *Viellir heureux* sera présentée et commentée par le réalisateur Michel Demers, retraité et membre de l'AREQ.

Michel s'est particulièrement intéressé aux activités des personnes âgées. C'est en fréquentant régulièrement des centres de personnes retraitées autonomes et décidées à se prendre en main que l'idée de produire un film a germé dans l'esprit de Michel. Par ses visites régulières, il a su créer un climat de confiance qui lui a permis de filmer ces personnes dans leur quotidien où bonne humeur et camaraderie sont présentes. Le talent, l'humour, la bonhomie et d'autres aspects de la personnalité des résidents sont bien exposés dans ce documentaire, *Viellir heureux*.

On espère que vous serez nombreux à vous joindre à nous.

André Fleurant
Président du secteur Jean-Talon (06-D)

Secteur E – Montréal-Nord

Samedi, 12 mars :

Cabane à sucre Le Rossignol

10 h à 16 h

30, Montée des 42, Autoroute 20, sortie 105
Sainte-Julie

(15 minutes du tunnel Louis-Hippolyte-Lafontaine)

Réservations : Diane Ranger 514 321-0242

diane_et_geraldranger@hotmail.com

Secteur G – Mercier

Visites guidées dans Montréal! *

Mercredi, 2 février :

La Cinérobotèque : Cartes postales de Montréal

9 h 45 à 11 h 45 • Coût : 7 \$

Dîner au Dei Compari

Mercredi, 23 février :

Montréal intérieur, ville souterraine

9 h 30 à 12 h 30 • Coût : 17 \$

Dîner au F bar

Mercredi, 30 mars :

Rue Sainte-Catherine Ouest

9 h 30 à 12 h 30 • Coût : 17 \$

Dîner au Kaizen japonais

Mercredi, 4 mai :

Saisir l'âme du Vieux Montréal

9 h 30 à 12 h 30

Dîner à la crêperie Chez Suzette

Réservations : Hélène Pelland, 514 256-0129

helenepelland@videotron.ca

*Les points de rencontre pour ces activités seront indiqués lors des réservations.

Voilà quelques bonnes occasions de mettre le nez dehors, tant pour ces activités que pour celles organisées par votre secteur. Et je vous quitte avec cette pensée de Charles Wentinck : «Seuls les esprits médiocres s'épuisent avant l'âge mûr. Les grands, eux, en atteignant la soixantaine ou davantage, connaissent un second souffle; ils disposent alors et de façon miraculeuse de l'expérience d'une longue existence, jointe à une nouvelle jeunesse de l'esprit et des sens.»

Sur ce, joyeuses fêtes et bonne année !

Marie Barrette
marie.barrette@sympatico.ca

Questions importantes concernant les assurances



Louis-Georges Boissy

J'aurai 65 ans :

Si l'adhérent a 65 ans avant le conjoint et qu'il décide d'adhérer à la RAMQ pour les médicaments, dans le cas d'une protection familiale, il faudra penser d'inscrire le conjoint ou la conjointe à la RAMQ.

Si le conjoint a 65 ans avant l'adhérent, il a 2 choix :

Il adhère au RGAM (Régime gouvernemental d'assurance médicaments), pour les médicaments et demeure avec SSQ pour l'assurance-voyage et les complémentaires. Il y aura baisse de prime. (Voir le tableau des primes.) Comme le communiqué reçu le mentionne, cela se fait automatiquement. Par contre, c'est une décision **IRRÉVOCABLE**.

Si la décision est de rester avec SSQ, il n'y aura pas d'augmentation de prime et il faudra aviser la RAMQ et SSQ de la décision. Elle est **RÉVOCABLE**.

L'assurance voyage : Cuba spécial

En février dernier, le gouvernement cubain annonçait qu'à compter du 1er mai 2010, les voyageurs, les étrangers ou les Cubains vivant à l'extérieur qui entreront au pays, devront être en mesure de présenter une preuve d'assurance voyage couvrant les frais médicaux pour la durée de leur séjour. SSQ confirme que notre protection répond à cette nouvelle réglementation. Par contre, SSQ ajoute que pour éviter les problèmes à Cuba, il est obligatoire d'avoir en sa possession les documents suivants: un passeport canadien, une carte ou un visa de touriste, disponible par l'entremise de son agence de voyage, ainsi que sa carte d'assurance maladie provinciale ET un certificat d'assurance ou une carte d'assurance collective confirmant la couverture des soins à l'étranger. Sur demande, SSQ fournira un document supplémentaire confirmant la protection des personnes à charge.

Pour information : 514 223-2500 ou 1 877 651-8080

POURQUOI UNE ASSURANCE VOYAGE ?

Parce que, en dehors du Québec, le moindre problème de santé peut vous coûter une fortune. Les protections prévues par la RAMQ ne suffisent pas.

Exemple : En Floride, une visite chez le médecin coûte 75 \$ CA. Le remboursement de la RAMQ est de: 16,10 \$ CA. Vous aurez donc à déboursier 58,90 \$ CA.

En Floride, une hospitalisation de 10 jours coûte 18 000 \$ CA.

La RAMQ rembourse 1 000 \$ CA (100 \$ x 10 jours).

Il vous en coûte 17 000 \$ CA.

SUIS-JE ADMISSIBLE À L'ASSURANCE MALADIE DU QUÉBEC EN TOUT TEMPS ?

NON. Les personnes qui séjournent hors du Québec 183 jours ou plus, consécutifs ou non par année civile, perdent leur admissibilité au régime pour cette année civile. Par contre, les séjours de 21 jours consécutifs ou moins ne comptent pas.

Ex : Si vous séjournez 170 jours en Floride au cours d'une année civile et séjournez 24 jours consécutifs à Vancouver, vous perdez votre droit aux services de la RAMQ. Par contre, si vous divisez vos 24 jours à Vancouver en deux, (deux voyages de 12 jours), votre droit ne serait pas perdu.

L'ASSISTANCE VOYAGE

Lors d'un voyage à l'extérieur de sa province de résidence, le membre a accès à un service d'assistance lors d'un accident ou d'une maladie subite.

Donc : Ne voyagez jamais sans votre carte émise par SSQ.

Si vous prévoyez un voyage ailleurs qu'aux États-Unis et en Europe de l'Ouest, il faut communiquer avec CanAssistance avant le départ. Des conseils utiles pour votre santé vous seront fournis.

Pour recevoir l'aide de CanAssistance, 24 heures sur 24, 7 jours sur 7 :

- 1 800 465-2928 au Canada et aux États-Unis
- 514 286-8412 ailleurs dans le monde, à frais virés

QUESTIONS À SE POSER AVANT DE PARTIR EN VOYAGE

Au cours de la dernière année,

- ❁ avez-vous eu une hospitalisation ?
- ❁ avez-vous changé vos médicaments ?
- ❁ avez-vous consulté un médecin ? (à l'exception d'un examen de routine)
- ❁ êtes-vous présentement en évaluation (ou en attente de diagnostic) ?
- ❁ êtes-vous présentement en attente d'une chirurgie ?

Si vous avez répondu OUI à l'une de ces questions, vous devez communiquer avec CanAssistance, de préférence avant d'acheter vos billets.

*Louis-Georges Boissy
Secteur Pointe-aux-Trembles (06-J)
Responsable du dossier assurances*



Sonia Trépanier

La retraite, quand elle arrive, et pour moi cela fait bientôt dix ans, est un moment à la fois agréable et difficile : comme, évidemment, tous les passages de notre vie. D'un côté je laisse un travail qui me passionne et qui occupe presque tout mon temps ; je quitte aussi des collègues extraordinaires, une équipe de référence, des amis qui pensent et luttent comme moi, pour les causes qui me tiennent à cœur. Je perds mon identité de travailleuse militante. D'un autre côté, je gagne une vie nouvelle à découvrir, de nouveaux défis à relever, de nouveaux talents à développer et toute mon expérience à utiliser autrement. De plus, je garde jalousement du temps pour mes amis, pour ma famille, pour deux petits-fils adorés venus ajouter le statut de grand-mère heureuse à ma nouvelle définition de moi-même. J'aime !

Le début de ma retraite, c'est d'abord plusieurs mois de vie culturelle intense, d'exploration des Maisons de la culture et des nombreux spectacles gratuits, concerts, pièces de théâtre, expositions, le tout assorti de rencontres d'amis, de sorties de groupes, de soupers intimes... Ma vie sociale longtemps négligée au nom du travail prend sa douce vengeance. Et bien sûr, les voyages ! Au moment où les travailleurs planchent à fond, nous, les retraités, profitons des prix spéciaux et explorons le vaste monde en dehors des cohues de l'été. Le bonheur ! Au minimum un voyage par année, il faut ce qu'il faut !

Puis le besoin d'écrire s'est vite fait sentir, non pas pour publier mais pour le plaisir bien personnel de créer et, à l'occasion, pour la découverte d'une Sonia différente, vue sous un éclairage inhabituel. Une foule de trouvailles naissent alors sous les touches du clavier ou sous les coups de pinceaux, puisque des ateliers de peinture m'entraînent aussi, depuis peu, sur la voie de la création. J'aime ! Voilà du temps pour moi que ma retraite rend possible.

Et il me reste encore du temps. J'en ai consacré à l'AREQ-Mercier comme responsable du petit journal sectoriel, comme répondante à la Fondation Laure-Gaudreault et comme trésorière pendant quelques années. Maintenant, je suis responsable sectorielle au comité de la condition des femmes de la région de Montréal. L'AREQ-Mercier est mon nouveau groupe de référence que j'ai appris à connaître et à aimer. J'y ai

découvert des personnes formidables.

Enfin, grâce à Robert Gaulin qui m'a d'abord invitée à y militer, le plus gros de mon temps libre va à la Fondation Léo-Cormier (FLC) pour l'éducation aux droits et libertés où je suis membre du Conseil d'administration. Cet organisme rallie mes intérêts tant pour l'éducation que pour la promotion des droits humains. Depuis neuf ans, je cherche et je réalise des activités que je mène avec des amis complices et militants tout comme moi, au profit de la FLC. C'est par la vente de produits équitables, lors de rencontres de groupes, que plusieurs parmi vous avez appris à connaître et à encourager la FLC. Je profite de cet espace pour vous en remercier chaleureusement et pour vous inviter à poursuivre sur cette voie.

Sonia Trépanier
Secteur Mercier (06-G)

Capsule d'information

Les Rendez-vous annuels

L'édition 2011 des *Rendez-vous annuels* portera sur la place du plaisir et de l'humour dans l'action bénévole.

Line Bolduc, auteure et conférencière, et les *Rendez-vous annuels* vous invitent à vivre une expérience unique. Une aventure collective et profondément humaine où les bénévoles prendront le temps de réfléchir et de se brancher à l'essentiel, par l'humour et le plaisir.

Les Rendez-vous annuels s'arrêteront à Montréal le 9 mars 2011 de 9 h à 16 h.

Coût de cette activité : 45 \$ incluant le dîner.

La fiche d'inscription est disponible au www.berthiaume-du-tremblay.com

Pour des informations supplémentaires : 514 382-0310

Lise Labelle

Le contrôle du coût des médicaments, une cible prioritaire pour les finances publiques.



Viviane Lacroix-Lapierre

Le 21 octobre 2010, plusieurs membres de l'AREQ, responsables de l'action sociopolitique et des assurances ont été invités à participer à une journée d'étude sur le contrôle du coût des médicaments. Cette journée était organisée par l'Union des consommateurs avec l'aide des services à la collectivité de l'UQAM. Les participants provenaient de divers milieux :

organismes communautaires, syndicats, médecins, pharmaciens, partis politiques, compagnies d'assurances, industrie pharmaceutique.

Au cours de l'avant-midi, nous avons assisté à la présentation de **M. Claude Lemay**, de l'Institut canadien d'information sur la santé, qui nous a parlé des sommes dépensées pour les médicaments au Québec, en les comparant aux dépenses canadiennes et internationales. **M. André Noël**, journaliste d'enquête, a traité de la nécessité de changer le mode de fixation du prix des médicaments génériques. **M. Jean-Claude Saint-Onge**, auteur du livre *L'envers de la pilule*, nous a entretenus de médicaments supposément nouveaux, mais sans réelle innovation. Après la pause, le **docteur Joël Monzée**, docteur en neurosciences, nous a convaincus de mettre fin à la médicalisation excessive de notre société. Il fut suivi de **M. Daniel Charron**, porte-parole de l'Association canadienne du médicament générique.

Durant l'après-midi, nous avons eu le plaisir d'entendre **M. Marc-André Gagnon**, professeur adjoint à la School of Public Policy and Administration de l'Université Carleton, à Ottawa. Il a révélé qu'il existe des auteurs fantômes de médicaments. Il a aussi donné l'exemple de la Nouvelle-Zélande qui a tiré d'énormes bénéfices de la création de la société d'État PHARMAC et de l'adoption d'une politique d'achat au plus bas prix. Le **docteur Étienne Durand**, cofondateur du Comité de lutte anti-marketing pharmaceutique (CLAMP), travaille à réduire l'influence de l'industrie pharmaceutique dans les facultés de médecine et dans les cabinets des médecins.

À la fin de l'après-midi, après avoir entendu les conférenciers et les questions de l'assistance, nous avons compris

l'importance pour le gouvernement de mieux contrôler le coût des médicaments. Au lieu de penser à la tarification ou à une contribution santé, notre gouvernement pourrait y travailler parce que c'est la principale cause de l'augmentation des coûts de la santé. Le gouvernement devrait faire du contrôle du coût des médicaments sa priorité comme moyen d'assainir les finances publiques.

C'est notre rôle, comme citoyens, de participer à ce débat. Notre association, l'AREQ, a signé une lettre d'appui en faveur d'un régime public universel d'assurance médicaments. Au cours de la dernière heure de la journée d'étude, 137 lettres d'appui datées du 21 octobre ont été remises à M. Amir Khadir, député de Mercier, qui devait les remettre au ministre de la Santé, M. Yves Bolduc.

Vous voulez plus d'informations ?

Consultez le site Web de l'Union des consommateurs au www.consommateur.qc.ca/union; vous y trouverez le détail des conférences, le texte de la lettre d'appui et les actions à poursuivre.

Viviane Lacroix-Lapierre,
Secteur De-la-Montagne (06-B)

Capsule d'information

Les assemblées générales des secteurs

Vous êtes invité à participer en grand nombre à votre assemblée générale de secteur qui se déroulera entre le 7 avril et le 17 mai. La personne présidente de votre secteur vous convoquera 21 jours à l'avance et vous fournira tous les détails pertinents à cette assemblée. Au moment de publier ce bulletin, certains secteurs n'ayant pas choisi la date de leur AGS, je vous réfère aux informations qui vous seront acheminées par votre secteur au moment opportun.

Lise Labelle

La démocratie à l'AREQ

En cette année d'élections, j'ai pensé aborder la question du pouvoir des membres à l'AREQ.

Selon le Petit Larousse, la démocratie est un *régime politique dans lequel le peuple exerce sa souveraineté lui-même, sans l'intermédiaire d'un organe représentatif (démocratie directe) ou par représentants interposés (démocratie indirecte)*.

L'AREQ étant une association démocratique, on pourrait définir notre façon de fonctionner de la manière suivante: l'AREQ est une association au sein de laquelle les membres exercent leur souveraineté eux-mêmes, sans l'intermédiaire d'un organe représentatif lors de leur assemblée générale sectorielle et de leur assemblée générale régionale et par représentants interposés lors du congrès triennal.

Ainsi, nous vivons à l'AREQ, la démocratie directe aux niveaux sectoriel et régional et la démocratie indirecte au niveau national depuis 2005, soit depuis que nous déléguons des membres de chaque secteur pour nous représenter au congrès.

D'où l'importance de participer en grand nombre aux AGS et à l'AGR et aussi l'importance de faire connaître à nos délégués au congrès les positions qu'ils seront appelés à prendre en notre nom lors des débats sur les Statuts et Règlements de l'AREQ ainsi que sur les orientations du triennat 2011-2014, orientations qui serviront à rédiger un plan d'action national.

Les membres du Conseil exécutif ont lancé le débat sur un projet d'orientations le 4 novembre dernier. Les membres de votre comité directeur et les délégués de votre secteur ont participé à cette rencontre et vous reviendront avec ce projet pour en discuter avec vous afin de le bonifier.

Les délégués que vous avez élus au printemps 2010 et dont vous confirmerez l'élection au printemps 2011 ne défendront pas leurs opinions personnelles au congrès mais ils vous représenteront. Pour cela, ils ont besoin de connaître la position des membres de leur secteur sur les propositions qui seront débattues.

Vivre au sein d'une association démocratique comporte ses exigences. L'abstentionnisme n'a pas sa place et, si on le pratique, on doit aussi s'abstenir de toute critique par la suite. La démocratie directe vous demande de participer à l'assemblée générale de votre secteur, où le quorum de 5 % qui y est exigé n'a rien d'exagéré, afin de

voter un plan d'action et le budget pour le réaliser et, cette année, d'élire une personne à la présidence, une à la deuxième vice-présidence et une autre au poste de deuxième conseiller ou conseillère. Elle vous demande aussi de participer à l'assemblée générale régionale pour les mêmes raisons mais au niveau régional, ce sont les cinq postes du comité exécutif qui doivent être comblés. La démocratie indirecte exigera de vous que vous répondiez aux invitations de votre secteur afin de mandater vos délégués sur les sujets en discussion.

Vous serez donc très sollicités au cours de l'hiver et du printemps 2011 et je suis certaine que vous serez fiers d'exercer vos droits par la PARTICIPATION.

En terminant, je fais un appel aux membres qui ont le goût de contribuer à l'évolution de l'AREQ en posant leur candidature à un poste électif et je les invite à concrétiser leur désir. Il y a plusieurs postes à combler et s'il y a plus d'une candidature à un poste, c'est très sain pour la démocratie. Cela oblige les candidats à faire valoir ce qu'ils entendent faire et les membres à voter pour le candidat de leur choix. Tout membre régulier d'un secteur peut poser sa candidature à un poste électif de son secteur. Tout membre régulier de la région de Montréal peut poser sa candidature à la présidence de la région, mais les autres postes du comité exécutif régional doivent être sollicités par des membres élus à la présidence de leur secteur.

Lise Labelle

Capsule d'information

Fondation Laure-Gaudreault

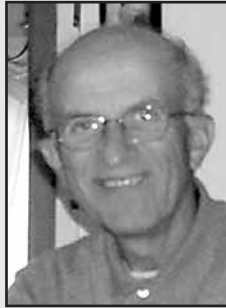
Merci aux membres de la Fondation Laure-Gaudreault qui ont assisté à l'assemblée annuelle le 25 novembre 2010 et à toutes les personnes présentes au dîner bénéfique. Votre participation est essentielle au bon fonctionnement de la FLG.

Un compte rendu détaillé vous sera présenté dans le prochain numéro des *Échos de l'île*.

Denise Marcotte, publicitaire du bureau régional de la FLG, région de Montréal (06)



Redimensionner et identifier des photos en un clin d'œil



Edmond Pauly

Après plusieurs voyages, fêtes familiales ou activités saisonnières, on accumule des centaines de photos qu'il devient difficile de retrouver quand on a omis de les redimensionner et de les identifier. Il existe plusieurs logiciels professionnels souvent très compliqués pour un amateur, mais il y en a un qui est accessible au grand public sous le nom de VSO Image Resizer.

Avant de commencer, il faut créer 2 albums : un album initial de sauvegarde qui contient toutes les photos d'un événement donné et un deuxième qui contiendra les photos redimensionnées et identifiées à l'aide du logiciel Resizer.

- 1- En ouvrant le programme, il faut sélectionner toutes les photos de l'album en glissant le curseur sur toutes les photos.

Vous ouvrez l'élément Effets dans le menu, ensuite Filigrane et enfin Texte.

Dans la fenêtre, écrivez un titre qui convient à toutes les photos selon la police que vous préférez et à l'endroit préféré en utilisant un des boutons de Position.

- 2- On peut en même temps les redimensionner à partir de l'élément Général, il faut choisir la dimension voulue dans la fenêtre à droite de Profil. Ensuite, il faut compléter les divers éléments suivants : Mode, Filtre, Format, Nom du masque et Action.

Dans Destination, il faut indiquer l'endroit dans le disque dur C: ou D: qui contient vos albums de photos.

Cliquez sur Propriétés en bas à gauche de l'écran si vous voulez modifier le triage dans Général, la langue dans Langage.

Faites une vérification en cliquant sur Prévisualiser .

Quand tout est correct, un dernier clic sur OK.

N.B. Consultez les 4 pages-écrans qui accompagnent cet article.

Edmond Pauly
Secteur de Ouest-de-l'Île (06-H)





Desjardins
Caisse de l'Éducation



Votre carte de crédit répond-elle vraiment à vos besoins ?

Desjardins offre une gamme complète de cartes de crédit pour répondre aux besoins de chacun. Vous découvrirez à l'intérieur de cette chronique, les principales caractéristiques des cartes de crédit disponibles chez Visa Desjardins.

Tout d'abord, vous désirez une carte sans frais annuels ? Vous avez alors le choix entre la carte « *Classique* », indispensable et sans frais et la carte « *Or Élégance* », le prestige sans les frais.

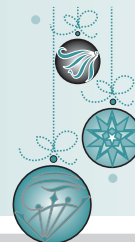
Vous voyagez ? Vous serez contents d'apprendre que la Visa Or Modulo offre la protection Annulation et interruption de voyage de 3 jours sans frais (maximum 500 \$/pers. avant le départ et 1 000 \$/pers. après le départ), la protection bagages de 3 jours sans frais (jusqu'à 500 \$/personne), l'assurance collision / dommages pour tous véhicules de location (maximum 48 jours), un rabais pouvant aller jusqu'à 20 % chez Hertz, les chèques de voyage gratuits (sans frais d'administration), le service d'assistance voyage et 3 jours de protection Soins de santé d'urgence, jusqu'à concurrence de 5 000 000 \$.

De plus, vous pourrez bénéficier du programme Bonidollars qui vous permet de cumuler des points via un pourcentage lors de vos achats selon le type de carte de

crédit choisi. Les Bonidollars peuvent être échangés contre des articles promotionnels. Vous pouvez également faire des placements REER, hors REER et REE, payer un prêt ou vos primes d'assurances. Pour les grands voyageurs, vous avez la possibilité d'appliquer les Bonidollars sur un forfait vacances, billets d'avion, de train et d'autocar et ce, sans aucune restriction de temps, de destination, d'hébergement et de transport. Ce programme offre plusieurs choix selon votre convenance.

Enfin, si vous optez pour une carte « *Or* », vous aurez accès au service exclusif de billetterie pour vos spectacles, à l'assurance collision/dommages pour véhicule de location, à la garantie prolongée de vos achats et à une protection accrue (jusqu'à 90 jours suivant l'achat).

Pour plus de renseignements ou pour faire une demande, n'hésitez pas à communiquer avec votre conseiller de la Caisse Desjardins de l'Éducation !



Lise Pedneault

Lise Pedneault
Planificatrice financière
et responsable du siège social

Coordonnées AREQ
Région de Montréal

Téléphone :
514 603-3523

Vous trouvez sur notre site :

- Des communiqués
- Les actualités
- Le calendrier
- Les informations des Comités régionaux
- Le bulletin régional
- Les liens vers les sites des secteurs
- Le blogue
- **Le carnet de Lise** pour les plus récentes informations.

Nouvelle adresse du site régional : <http://regioniledemontreal.areq.ca>